



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la  
Formation Professionnelle,  
FORCE OUVRIÈRE**

1, rue Sédillot – 67000 STRASBOURG

Tél : 06 17 33 61 57

**Déclaration des élus Force Ouvrière au CSASD-FS du jeudi 21 septembre 2023**

**Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres de la formation spécialisée du CSA du Bas-Rhin,**

En cette rentrée scolaire, l'Ecole publique manque de tout : d'enseignants, de personnels administratifs, d'AESH, d'AED, de médecins, d'infirmières, d'assistants sociaux... Les effectifs vont à nouveau exploser et le ministre Attal prétend régler le problème des cours non assurés par les remplacements de courte durée, tant chronophages qu'inutiles et inapplicables, ou par la surveillance des élèves par des AED devant des ordinateurs. Aux services en sous-effectifs il faut ajouter des missions toujours plus difficiles à accomplir.

Alors que la situation est intenable dans de plus en plus d'établissements scolaires en raison de l'inclusion systématique, sans moyens suffisant (des témoignages nous sont déjà remontés en cette rentrée), la **FNEC FP-FO** se mobilise et appelle à une Conférence nationale à Paris le 17 novembre, pour :

- la défense de l'enseignement spécialisé,
- la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux,
- un statut et un vrai salaire pour les AESH
- le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive annoncé par le président Macron lors de la Conférence Nationale Handicap du 26 avril

Cet acte 2 prévoit :

- la fermeture des établissements médico-sociaux dissous dans les établissements scolaires,
- la remise en cause du nombre d'AESH qui serait trop élevé,
- la culpabilisation des enseignants qui devraient être formés,
- la fusion des missions des AESH et AED,...

Alors même que pendant ce temps, dans notre département partout les places manquent en ITEP, en IME, en ULIS ....

Ainsi, nos collègues AESH et les premières fiches SST émanant des personnels enseignants nous font remonter qu'il manque partout dans notre département des AESH pour prendre en charge tous les élèves notifiés notamment dans le cadre de "l'accompagnement mutualisé"... Nos collègues des RASED se retrouvent avec toujours moins de moyens et toujours plus de demandes de prises en

charge ... Et nos collègues en ULIS nous font remonter l'arrêt du financement des taxis pour la prise en charges extérieures pour les élèves dont les 2 parents ne travaillent pas ...

Un autre sujet prioritaire pour la FNEC FP FO en cette rentrée porte sur les Evaluations d'école.

La **FNEC FP-FO** rappelle que dans la Fonction publique, toute mesure nécessite une déclinaison réglementaire d'application en l'absence de laquelle les agents ne peuvent être inquiétés ou encore soumis aux pressions hiérarchiques.

La mise en place d'évaluations d'école imposées, rejetées par de nombreuses équipes, pose un problème de non-respect statutaire de nos obligations sur lequel La FNEC FP FO souhaite attirer votre attention.

Les IEN, sous votre autorité monsieur le Directeur Académique, affirment que « Les évaluations d'écoles sont obligatoires », ce que nous contestons : le fonctionnaire est toujours, vis-à-vis de son administration, dans une situation statutaire et réglementaire.

Pour la **FNEC FP-FO**, ce n'est pas la feuille de route de ce gouvernement qui fait office de loi et qui définit nos obligations de service hors cadre statutaire et réglementaire. Nos obligations de service sont régies par des textes et notamment par le décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 qui garantit un droit à la formation librement choisie et non par des consignes de ministre ou encore des lubies gouvernementales.

Pour la **FNEC FP-FO**, un fonctionnaire d'Etat n'est pas au service d'un gouvernement mais au service de l'Etat, garanti dans ses droits et non considéré comme un rouage au service de la mise en œuvre d'une feuille de route politique, qui plus est lorsqu'elle vient démanteler l'ensemble des services publics dont l'école ou encore l'hôpital.

La **FNEC FP-FO** vous rappelle que les évaluations d'école ne sont toujours qu'une préconisation du Conseil d'évaluation de l'Ecole qui n'a qu'un rôle consultatif et qu'aucun texte réglementaire ne peut contraindre les personnels à les mettre en œuvre.

La **FNEC FP-FO** demande que chaque école ou chaque personnel ayant exprimé son refus de subir une évaluation d'école soit retiré du dispositif et ainsi tendre à une véritable prévention au regard des risques psycho-sociaux qui pèsent sur la santé de nos collègues.

Autre sujet en cette rentrée, l'inflation record de 14% sur les produits de première nécessité qui impacte l'ensemble des collègues de tout corps qui se demande comment boucler leur fin de mois et fait peser sur eux des RPS surtout si on met en regard la ridicule hausse de 1.5% du point d'indice .

Pour la **FNEC FP-FO** il faut revaloriser les personnels par une augmentation de salaire de 10%! Comment accepter les propos du président Macron « Nous avons engagé une revalorisation historique des enseignants : c'est le cœur du pacte enseignant » ? Le pacte, dont la FNEC FP-FO exige le retrait, c'est le contraire d'une revalorisation : c'est travailler plus pour perdre moins, c'est la remise en cause des statuts ! Pour un enseignant avec 20 d'ancienneté du 1er ou du second degré, payé 2252 ou 2253 euros en septembre 2020 selon les exemples donnés par le ministère lui-même, cette revalorisation « historique » ne permet même pas de compenser l'inflation des 3 dernières années. Le ministère nous dit qu'il va gagner 2500 euros en septembre 2023 alors qu'en euros constant, il devrait gagner 2510 euros pour ne pas perdre de pouvoir d'achat.

Pour la FNEC FP FO le Pacte, dont la mise en œuvre se fait dans le flou le plus total dans notre département, est non seulement un outil pour bloquer les salaires des agents mais aussi pour casser l'école et son cadre national, pour s'en prendre aux postes (notamment avec le remplacement de

courte durée) et pour mettre en œuvre les contre-réformes du gouvernement (voie professionnelle, SNU, acte 2 de l'Ecole inclusive...).

La **FNEC FP-FO** constate que la mise en place du Pacte constitue une nouvelle attaque contre les statuts pour mettre au pas les personnels et est génératrice de Risques Psycho-Sociaux car il conduit à une rupture d'égalité entre eux et une mise en concurrence des collègues. Il est massivement rejeté, comme sont rejetées toutes les mesures de destruction de l'Ecole.

D'autre part, Le ministre est contraint d'annoncer le report des épreuves de spécialité du Bac au mois de juin... mais maintient le contrôle continu et la machine à trier Parcoursup, qui empêche chaque année l'accès de milliers de bacheliers aux études supérieures. Il maintient également son offensive contre les lycées professionnels pour placer les jeunes sous la coupe du patronat...

La **FNEC FP-FO** rappelle que 2 000 postes d'enseignants sont supprimés lors de cette rentrée scolaire et que, lors du premier quinquennat Macron, 7 900 postes ont été supprimés dans les lycées et collèges.

De ce fait, dans les écoles et les établissements, les effectifs explosent, les remplacements ne sont plus assurés, les enseignants spécialisés, et notamment ceux des RASED (réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté) font défaut. Ce ne sont donc ni les vacances « trop longues » ni les journées « trop chargées » qui expliquent les difficultés de certains élèves, mais bien le manque de postes et la dégradation permanente des conditions de travail des personnels !

La **FNEC FP-FO** appelle les personnels à se réunir dès aujourd'hui pour « faire bloc » sur les revendications :

- Augmentation du point d'indice : 10% tout de suite ! Retrait du « Pacte » !
- Création des postes statutaires nécessaires !
- Abrogation de Parcoursup et du bac Blanc !
- Retrait de la réforme des lycées professionnels !
- Arrêt du démantèlement de l'enseignement spécialisé ! Non à l'acte 2 de l'Ecole inclusive !
- Un vrai statut pour les AESH, un vrai statut pour les AED !
- L'abandon de toutes les mesures visant à détruire l'Ecole publique : « pacte », expérimentation marseillaise, « Notre école faisons-la ensemble », évaluations d'école...
- La satisfaction des revendications concernant la direction d'école : augmentation des décharges, aide administrative statutaire dans chaque école, 100 points d'indice pour tous les directeurs.

Jacques Pousse Pour la Fneec FP FO